

Réunion de quartier : Jouvenons

19 Octobre 2019



Présentation de M. le Maire en quelques mots sur :

- La situation d'Argonay au sein du « Grand Annecy », la communauté de communes qui replace l'ancienne C2A et s'étend de Thorens à Alby-sur-Chéran, englobant les rives du lac.
- L'avancement du nouveau PLU d'Argonay, qui doit être soumis à enquête publique pour approbation définitive avant la fin de l'année.

Questions / remarques des habitants

- **La desserte du quartier des Jouvenons par les bus SIBRA /Ligne 9**
 - o Grâce à ces 2 points :
 - L'intérêt enfin mis sur les transports collectifs par le Grand Annecy
 - La réorganisation des lignes et particulièrement de la ligne 2 (devenue une Ligne Rythmo) qui assure maintenant une desserte plus fréquente et plus étendue jusqu'à Pringy

une négociation avec la SIBRA a été engagée ayant pour but :

- de transformer la ligne 9 afin qu'elle assure une liaison Argonay – Piscine-Patinoire en correspondance avec la ligne 2 (au lieu d'emprunter aussi l'Avenue de Genève jusqu'à la gare)

- réallouer les moyens dégagés par ce raccourcissement de la ligne pour augmenter la fréquence entre Argonay et ce pôle d'échange piscine-patinoire

- **Le déploiement de la fibre optique**
 - La fibre est déjà déployée sur certains quartiers d'Argonay.
 - Du retard a été pris, suite à des problèmes techniques pour passer la fibre à certains endroits mais Orange devrait terminer son déploiement pour la fin de l'année.
 - Il est possible de s'inscrire sur le site d'Orange pour être informé de l'avancement du déploiement pour son logement.

- **Le projet d'implantation d'une antenne orange relais 4G**
 - Ce projet, d'intérêt général, vise à améliorer la couverture 4G d'Argonay et de Villaz.
 - Une implantation alternative est en cours d'étude afin de positionner cette antenne plus loin des habitations, vers la maison forestière.

- **L'extension de l'usine Dassault**
 - Le groupe envisage d'augmenter son activité sur Argonay en y transférant de nouveaux services et en construisant un nouveau bâtiment, à l'arrière de celui existant.
 - Cette extension accroîtrait les effectifs d'environ 15%, soit une cinquantaine d'emplois.

- **La transformation de l'entreprise « Au coin du feu »**
 - Le chocolatier Agnellet, installé dans le quartier d'Albigny à Annecy-Le-Vieux, va y implanter ses ateliers de fabrication, une boutique et une école de formation.

- **L'impact de l'augmentation de la population sur les équipements publics**
 - Un agrandissement de l'école est déjà prévu afin de disposer de 2 classes supplémentaires.
 - La crèche municipale accueillant déjà 48 enfants, un taux déjà élevé par rapport aux autres communes de notre taille, ce sont les autres modes de garde, les MAM (Maisons d'Assistants Maternelles) ou les mini-crèches privées, qui sont soutenus et encouragés par la Commune.

- **Les pistes cyclables**
 - Le prolongement de la piste cyclable le long de l'avenue du Parmelan (après les Rigoles en direction de Pringy) est inscrit au Plan Pluriannuel D'Investissements de la Commune, à partir de l'année prochaine.
 - La demande d'aménagement d'une piste cyclable le long de la route de Pringy, en remplacement du chemin gravillonné actuel, est déjà enregistrée, et doit faire l'objet

de discussions avec Pringy (et donc Annecy, Pringy faisant partie de la commune nouvelle d'Annecy).

- Le prolongement de la piste cyclable qui passe en dessous de Dassault va être réalisé par le Département jusqu'au rond-point de Mercier (en direction de Groisy).

- **Le carrefour de la route du Président Lavy avec l'Avenue Marcel Dassault**

- Ce carrefour (juste en dessous de l'usine Dassault) a vu sa voie d'insertion supprimée, suite à l'aménagement de la piste cyclable.
- La recréation d'une voie d'insertion, de dimension plus réduite, est en cours de discussion avec le Département.